L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Hôtel de la Ville.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 27 JANVIER 1836.

L'éditeur de l'ABEILLE informe respectueusement messieurs de la législature qu'il est candidat à la place d'imprimeur de l'Etat de la Louisiane.

NOS RELATIONS AVEC LA FRANCE.

Les nouvelles que nous recevons de Paris par la voie de Londres sont si belles, si pleines de naturel, nous font concevoir de si grandes espérances, quant à l'heureuse issue de la question pendante entre les deux gouvernements, que la guerre ne saurait avoir lieu à ce que dit le journal ministériel de Paris du 8 décembre dernier. Il affirme, ainsi qu'on le verra dans un des extraits que nous publions aujourd'hui, que rien dans les communications échangées entre les représentants des gouvernements de France et des Etats-Unis, n'annonce le non-intervention ou la guerre. Ces messieurs doivent en savoir à-dessus plus que nous nos profonds politiques, et tous nos journalistes qui épuisent leur perspicacité à lire dans l'avenir et à deviner une bonne aventure de ce que fera ou ne fera pas Jackson. Mais ce qui est encore plus satisfaisant pour les deux nations, c'est cette assertion que fait le même journaliste la question, de savoir si l'explication donnée par M. Livingston au ministère français du message, est satisfaisante, sera soumise de nouveau aux délibérations de la Chambre des Députés. Ce journal ajoute que si Jackson, dans son message du 6 décembre dernier, reconnait et approuve cette explication, le gouvernement français se considérera pleinement satisfait. Or, nous avons tous que ce message, dont on fait allusion, explique parfaitement la question; et que non seulement le président y a approuvé tout ce qu'avait fait notre ambassadeur, mais qu'il y a ajouté encore qu'il serait aussi ridicule de penser qu'il ait voulu insulter la France que de croire que la France pût jamais accorder à la menace ce que la justice lui défendrait de faire.

D'après cela ne devons-nous pas espérer que nos difficultés actuelles cesseront à l'arrivée de ce dernier message, et que la France s'empressera à faire droit à nos réclamations, après qu'elle aura bien reconnu que n'était à tort qu'elle supposait que Jackson avait eu l'intention d'insulter à sa dignité nationale.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous publions une nouvelle dont l'authenticité nous paraît incontestable, et qui doit nécessairement rétablir la confiance publique en faisant disparaître toutes ces craintes de guerre que les *pour-parlers* avaient jusqu'ici occasionnées.

Une circulaire adressée par Messrs. Thomas Wilson & Co. à leurs correspondans, datée du 7 décembre de Liverpool, après avoir donné le montant des ventes de coton de la semaine précédente, 17,070 balles sur une importation de 21,723 balles, dont 10,695 appartenant aux Etats-Unis, contient dans le plus grand détail le cours du marché pour les diverses qualités.

Nous laissons à ce sujet dans le "Charleston Mercury" du 16:

NEW-YORK, 9 janvier.—"Nos amis ont reçu la seule circulaire importante apportée par l'Helen.

"Les effets de cette circulaire, du 7 décembre, seront ressentis dans tous les Etats du Sud, aussi cruellement que ceux du grand incendie de notre ville.

"Les comptes des ventes de coton reçu, pour être expédiés aux missions de commerce de la Nouvelle-Orléans, donnent une perte de plus de 2 millions de piastres.

"La circulaire annonce que les choses de l'Alabama, qui rapportaient l'année dernière 10 1/2, se vendaient alors à 6 1/2."

Nouvelles très-récentes d'Europe.

Le brick paquebot fin voilier, *Jones*, capitaine HAZARD, est arrivé de New-York à Charleston le 17, portant des gazettes de cette première ville du 12 au 13 du courant. Par la *Charleston Courier* du 18 nous apprenons l'arrivée à New-York du navire *Victoria*, en 21 jours de Liverpool, c'est-à-dire de 19 jours plus récentes que celles que nous avions précédemment reçues. Le Courier de Charleston nous en fournit de copieux extraits que nous nous empressons de soumettre à nos lecteurs. Nous les trouvons d'autant plus intéressantes, qu'elles ont un caractère plus pacifiques que les dernières que nous avons publiées.

Il y avait eu à Paris un incendie qui détruisit, on prétendait, pour la valeur d'un million cent cinq mille francs.

Le Parlement anglais a été prorogé jusqu'au 4 février jusqu'au 4 février.

Une gazette de Liverpool annonce que le navire paquebot *England*, capitaine WATTS, de New-York, arrivé le 6, avait, du 3, à deux heures de l'après-midi jusqu'au 4 à midi, fait une marche de 280 milles, c'est-à-dire environ 14 milles à l'heure; aucun bateau-à-vapeur n'en pourrait faire davantage.

Le *Morning Chronicle* de Londres recommande, en cas de guerre entre la France et l'Amérique, d'engager les armateurs marchands de l'Angleterre.

Un correspondant du Times de Londres dit que lord Granville ne fait qu'offrir les bons offices de l'Angleterre, et non sa médiation entre la France et l'Amérique.

Les charpentiers des chantiers maritimes de Charleston (Mass.) sont activement occupés à couper le vaisseau *Independance* de 74, de manière à en faire une frégate de 62 à 64 canons. Plusieurs centaines d'hommes sont employés à cet ouvrage. Le sloop de guerre *Boston* est presque prêt à mettre en mer.

Le New-York Courier & Enquirer persiste toujours dans son opinion que la question de l'indemnité ne saurait être terminée sans des troubles entre les deux gouvernements. L'éditeur croit que le message ne sera par considéré comme satisfaisant; il ajoute: "nous prévoyons avec regret qu'à l'ouverture des chambres française toute la correspondance entre les cabinet des Tuileries et de Washington sera soumise aux députés du peuple." Il conclut de là que de nouveaux délais auront lieu, ce qui retardera encore l'ajustement définitif de la question.

NEW-YORK, 12 janvier

Le navire *Victoria*, capitaine Merrill, est arrivé hier venant de Liverpool, d'où il était parti le 20 décembre dernier. Nous devons à l'obligeance du capitaine Merrill, une liasse du *Morning Chronicle* de Londres du 8 au 18 inclusivement, et des gazettes de Liverpool jusqu'au 19. Elles contiennent des nouvelles qui seront considérées du plus grand intérêt pour les Américains.

L'aspect de nos relations avec la France ne paraît pas avoir matériellement changé, quoiqu'il soit certain que le ministre français a positivement déclaré que si le présent message de Jackson approuvait la lettre de M. Livingston, l'indemnité serait de toute payée.

LONDRES, 6 décembre.

Nous avons reçu le *Moniteur* et le *Journal de Paris*, ainsi que toutes les autres gazettes de dimanche dernier. Le paragraphe suivant, en réponse à quelques assertions des feuilles carlistes, paraît dans les deux premiers.

"Il est faux de dire que la communication faite par ordre du gouvernement français à celui des Etats-Unis, avait pour objet d'obtenir l'approbation de telle ou telle phrase dans le prochain message du président. Le gouvernement français n'a fait autre chose que donner connaissance officiellement de l'existence et de la teneur de la loi du 17 juin 1835, ainsi que des devoirs que lui prescrivait cette loi et la nature de l'explication qu'il avait droit d'attendre.

"Il est faux d'avancer que la communication faite par ordre du gouvernement français, soit restée sans réponse; cette réponse fut reçue aussi bien que la communication elle-même. Celles qui eurent lieu à Paris entre le ministre des affaires étrangères et le chargé d'affaires des Etats-Unis étaient de la même nature. Les documens relatifs à ces conférences seront présentés aux deux chambres. S'il a été impossible de s'entendre jusqu'à présent, rien de moins n'a établi qui fut de nature à rendre plus graves les différends entre les deux pays."

Nous apprenons le rappel du chargé d'affaires des Américains a dû rendre quelques explications nécessaires, pour toute raison qu'il fut fait dans un temps où les mesures proposées par le président des Etats-Unis dans son dernier message, donnaient à entendre que les propriétés françaises se trouvaient menacées. Dans de semblables circonstances, il a été de devoir du gouvernement français de se préparer, s'il était cas, à protéger les intérêts des Français. Tel est l'objet des armemens qui se font dans nos ports, objet purement défensif. Il n'existe en ce moment aucune cause qui puisse légitimer une guerre entre la France et les Etats-Unis; et, quoiqu'il en arrive, l'agression ne partira jamais venir du côté de la France.

LONDRES, 9 décembre.

Les journaux parisiens de lundi discutent sur la position respective de la France et de l'Amérique. Le *Journal des Débats* déclare que la France n'a fait rien de plus ni même que l'Amérique" que la France a été "insultée, du moins en apparence," et ne pouvait faire autrement que de demander des explications. L'Amérique sera plus difficile à vaincre dans une guerre que la France, mais la guerre politique calamiteuse qu'elle fit pour l'Amérique pourrait convenir au général Jackson. Ce journal termine en disant qu'aucun individu, aucun gouvernement, ne voudrait prendre sur lui de faire ce que fera le président. Le ton des journaux ministériels qui ne se parle plus conciliant. D'un autre côté, le *Constitutionnel* affirme que le ministère français considérera le non-endossement comme une déclaration de guerre, et que le président Jackson se croit obligé par orgueil national, de persister à demander un acte de suspension. La médiation de l'Angleterre ayant été, dit-il, jugée impraticable, le cabinet français n'avait qu'un chemin à suivre.

Les journaux de mardi nous sont arrivés ainsi que ceux du 12 du 13, une lettre de notre correspondant de Constantinople du 11 novembre dernier.

En réponse à une question du *Constitutionnel*, le journal ministériel du soir s'exprime ainsi dans les communications échangées récemment entre Washington à Paris, entre les représentans des gouvernemens de France et d'Amérique, il n'y aurait rien qui annonçât le non-intervention ou la guerre. La seule différence, dit ce journal, consiste en ceci:

1o. Quant à la question de droit, que les deux gouvernemens expliquent en sens contraire, celle de déterminer jusqu'à quel point le gouvernement des Etats-Unis est obligé de donner des explications au message du président.

2o. Quant à la question de fait, celle de déterminer si l'explication offerte par M. Livingston, antérieurement au passage de la loi du 17 juin, était ou non de nature à satisfaire le gouvernement français.

Maintenant, d'après tout cela, il paraîtrait que la question devrait se ouvrir à l'effet de décider si l'explication de M. Livingston est ou n'est point satisfaisante. La Chambre des députés a décidé dans la négative. Mais nous apprenons maintenant que si Jackson déclarait dans son message qu'il reconnaissait et sanctionnait l'explication faite par M. Livingston, cela seul satisferait le gouvernement. Ce n'est que sur ce point que repose de la part du cabinet des Tuileries l'espoir d'un ajustement.

LONDRES, 11 décembre.

L'affiche dans le *Monitor*, en réponse à un article du *Courrier français*, que le différend avec les Etats-Unis est absolument ce qu'il était l'année dernière, à cause les inquiétudes de la Bourse et produit une hausse dans les fonds, cette déclaration n'a pas eu le même effet sur les Députés qui voient leur fameux amendement mis à l'écart, et la discussion ramenée à un point qu'elle avait dépassé depuis longtemps, dans l'opinion générale.

12 décembre

Le *Moniteur du Commerce* déclare que la suspension de toutes relations entre les deux pays, ou tout autre mesure collective du congrès, devrait être considérée par le gouvernement comme une déclaration de guerre.

On lit dans le *Journal du Havre*:

Un grand nombre de promotions dans la marine devaient être annoncées le 1er janvier, mais le Roi n'a voulu en signer aucune, dans l'éventualité d'une guerre avec les Etats-Unis, qui donnerait un plus grand intérêt aux nominations projetées.

PARIS, 14 décembre.

Le ministre des finances, à l'ouverture des chambres, un crédit extraordinaire pour faire aux dépenses occasionnées par la marine; elles se montent déjà à 8 millions de francs.

BOURSE DE PARIS, 16 déc.

Les fonds sont mieux soutenus, les 5 pour cent ouverts à 79 f. 5 c, *ont été formés à 79 f. 25 c.*

On lit dans la correspondance du *Times*, du 15 déc:

Je ne suis que trop avancé, dans ma dernière lettre, en vous annonçant que l'Angleterre avait offert sa médiation pour concilier le différend entre la France et les Etats Unis. J'ai aujourd'hui de bonnes raisons de croire que Lord Granville a simplement offert ses bons offices de son gouvernement, sans proposer une médiation directe et officielle. Les journaux français qui annoncent que le duc de Broglie a refusé la médiation de l'Angleterre, sont tout-à-fait dans l'erreur. D'ailleurs aventureux le cabinet anglais puisse intervenir, le consentement des Etats-Unis, n'est-il pas aussi nécessaire que celui de la France! L'Angleterre est trop sage pour se mêler de cette affaire d'une manière officielle, et courir le risque de voir ses offres rejetées par les Etats-Unis. Est-ce à la France à proposer cette médiation à son adversaire? N'aurait-elle pas l'air, en faisant cette proposition, de vouloir prévenir une guerre dont elle redouterait les chances! Il me semble que le gouvernement médiateur doit faire accepter son intervention par deux parties. Ce serait pour l'Angleterre un beau rôle à remplir; je n'ai aucun doute qu'elle n'en soit chargée plus tard. Ce sera un avenir d'ajouter une chaine qui unit déjà ces deux grandes nations.

L'adoption approche, et les cercles politiques discutent d'avance sur ce que contiendra le discours de la couronne. On assure qu'il y sera parlé, en termes *très clairs et très précis de l'état de la Grèce*, et par conséquent des affaires de l'Est. Ce ne sont là cependant que de vagues rumeurs, sans aucun fondement, *car il n'est pas à croire que le discours dût encore être* discuté dans le conseil.

Les députés arrivent des départemens. Ceux qui *sont attachés au ministère* voudraient un autre Président que M. Dupin, mais il est certain que le cabinet ne s'opposera point à ce qu'il soit réélu.

L'ambassadeur d'Autriche, M. d'Appony, a donné hier au soir, un grand concert auquel étaient présens tous les ministres et membres du corps diplomatique, mêlés à l'élite de la société parisienne. Les conversations politiques roulèrent sur la session. Personne ne croyait à la guerre, et on annonça que le ministère ne prendrait aucune décision hostile contre les Etats-Unis, à moins que le Congrès ne donnât sa sanction aux propositions que le message du Président ne manquerait pas de contenir.

LONDRES, 13 décembre.

Les fonds anglais se soutiennent. Les affaires sont presque nulles à la Bourse. Aucune spéculation n'est sur pied, malgré les bruits qui l'on répand sur les discours de Louis-Philippe, à l'ouverture des chambres et le message au Congrès du général Jackson: Les consolidés ont été fermés aujourd'hui à 91 1-8.

BERLIN, 7 décembre.

La proposition faite par les Etats-Unis d'un traité de commerce avec l'Union Commerciale Germanique a produit une vive sensation. Elle est le premier fruit que nous retirons de notre liberté de commerce et démontre l'importance que nous avons acquise aux yeux des nations commerçantes. Elle prouve aussi que les Américains sont plus prompts que d'autres à distinguer leurs vrais intérêts et à mettre à profit les circonstances qui leur sont favorables. L'entrée de l'Amérique du Nord dans l'Union Commerciale Germanique est importante, si l'on considère quel effet elle peut produire sur l'Angleterre. Ces deux pays, offrent à l'Angleterre un excellent marché pour ses manufactures et consomment les deux tiers de ses exportations; ils ont tous deux un égal intérêt à ce qu'elle réduise les droits d'entrée sur les productions étrangères, et s'ils s'accordaient à lui demander cette réduction, il faudrait qu'elle adoptât le principe de la liberté du commerce, qu'elle recommande aux autres nations.

On assure aussi qu'il est question d'ouvrir un Congrès commercial européen et américain, auquel tous les pays qui attendraient quelque avant que de se délibérations ouvertement des représentans pour discuter les concessions réciproques. Le résultat de ces délibérations seraient communiqués aux gouvernemens intéressés et au monde entier. Quoiqu'il en soit de ce projet gigantesque, il est en harmonie avec l'esprit du siècle. Si l'Amérique se propose par cette mesure, l'*Union Germanique* peut en faire la prendre en considération. Un appel à la Hollande, à la Belgique, à la Suisse, à la Suède, au Danemark et au Portugal serait *écouté. Les* Etats-Unis y répondraient aussi. Que résulterait-il de cette réunion de nations si diverses, l'adhésion forcée de l'Angleterre, de la France et de la Russie.

SENAT DE LA LOUISIANE.

Séance du Mardi, 26 janvier.

M. Trasimond Landry se présente au sénat, et sur motion de M. Dasté, est admis après avoir prêté serment.

MM. Labranche et Morancy présentent certaines résolutions comme dûment enrolées.

M. Morancy dépose un rapport sur le bill pour autoriser la disposition de terres publiques en faveur des écoles et collèges, dans les paroisses de Carroll et de Natchitoches.

M. Cuny présente un bill sur l'éducation publique, par lequel les mêmes peines sont infligées aux administrateurs infidèles ou négligens, que par un autre bill pour incorporer l'académie de l'Union dans la paroisse de l'Ascension.

Le président du sénat présente une pétition des habitants de Lafayette, qui se plaignent de n'être pas représentés dans le jury de police correctionnelle de la paroisse d'Opelousas; cette pétition est renvoyée à un comité spécial composé de MM. Labranche, Johnson et Bossier.

M. Labranche, au nom du comité des élections annonce qu'après examen de l'élection de M. Landry, elle lui paraît faite dans les formes.

Sur motion de M. Moore, le sénat prend en considération le bill français par la chambre des représentans *pour venir au secours des citoyens de la Floride.*

Le bill invite le gouverneur de l'état de faire un appel aux citoyens pour une levée de volontaires, allouse une somme de 75,000 pour défrayer les dépenses de l'expédition et autorise l'emprunt de cette somme aux banques, en cas qu'elle ne se trouvât pas dans les caisses du trésor de l'état.

Lecture ayant été faite de ce bill, que le sénat adopte, néanmoins, à l'unanimité et renvoie à l'autre chambre

Landry prend la considération de l'acte pour accorder les privilèges de banque à la compagnie d'amélioration de la *Nouvelle Orléans*,

La 5me section étant déjà lue et Mr. Bruneau propose comme amendement que la compagnie conserve toujours en caisse un quart de son capital, dont une moitié en autres quarts pourront être représentés en billets des autres banques et que sa circulation n'excède pas le double de son capital.

M. Hoa propose de rejeter l'amendement, tout l'addition en ajoutant le bill *pour facto*, et, privatif le public des améliorations projetées par la compagnie. Dans la séance d'hier, il croit avoir prouvé l'inutilité de cette clause, car la compagnie, devant employer le capital en sus crit à l'achat d'immeubles, et à la construction d'un quai et de bateaux à vapeur, ces valeurs réelles représenteront d'une manière effective le capital des billets émis, de même que le crédit d'un particulier est fondé sur ses propriétés immobilières.

Corps de la Lettre incluse dans la précédente.

"Ayant reçu regret accédé au désir du marquis de Saldanha et de ses collègues, qui m'avaient sollicité d'accepter leurs démissions, et ayant à la même demande de la part du patriarche duc de Terceire, commandant en chef de l'armée, j'avais résolu d'appeler, pour former un nouveau ministère, quelques membres des *chambres législatives que je jugeais capables de remplir* cette mission; mais, après être efforcés de former un nouveau cabinet, ils m'ont honorablement déclaré que toutes leurs tentatives pour exécuter mes ordres avaient échoué. En conséquence, je persiste à refuser les démissions qui m'avaient été offertes par les ministres et le commandant en chef de l'armée, et je compte sur leur honneur pour me servir avec le même zèle que j'ai reconnu en eux tous.

"MARIA."

"Au palais de Las Necesidades, le 13 nov. 1835."

Le journal de Francfort du 8 décembre, contient quelques détails de la révolution qui a eu lieu à Lisbonne le 9 septembre dernier. Le 10 septembre, le roi fait publier une proclamation, dans laquelle il déclare qu'il a été forcé par les événemens de se rendre à Lisbonne, et qu'il y a été reçu avec les plus grandes démonstrations de joie. Il ajoute qu'il a été informé que la révolution a été faite par la seule force de l'opinion publique, et qu'il a résolu de se conformer à la volonté générale, et de jurer la nouvelle constitution. Le même jour, il assigne à la reine douairière Marie-Thérèse, la résidence de Cintra, et nomme le duc de Palmella président du conseil. Le 11, il publie un décret par lequel il ordonne la convocation des Cortès, et le 12 il nomme le duc de Terceire, commandant en chef de l'armée, et le marquis de Saldanha, ministre de la guerre. Le 13, il publie un décret par lequel il ordonne la convocation des Cortès, et le 12 il nomme le duc de Terceire, commandant en chef de l'armée, et le marquis de Saldanha, ministre de la guerre. Le 14, il publie un décret par lequel il ordonne la convocation des Cortès, et le 12 il nomme le duc de Terceire, commandant en chef de l'armée, et le marquis de Saldanha, ministre de la guerre.

—Un violent tremblement de terre, dont la première *secousse a duré quatre secondes*, mais qui, dans la même nuit, a plusieurs fois ébranlé le sol, a complètement détruit Castiglione, district de Cosenza, dans la Calabre intérieure. De mille habitans environs dont se composait la population, plus de cent sont restés ensevelis sous la ruines, et un grand nombre de ceux qui sont parvenus à s'en sauver ont été blessés par la chute des édifices qui tombaient autour d'eux pendant leur fuite. Le petit village de Rovallo, où habitaient 370 personnes, a éprouvé le même sort que Castiglione, quatre autres ont plus ou moins souffert, et plusieurs *édifices ont été renversés dans la ville de Cosenza*, où heureusement personne n'a péri. *Le Journal de Trapèze* qui raconte ce déplorable événement fait un long détail de tous les secours qui ont été fournis par le gouvernement à ces populations désolées, et ce n'est qu'après avoir recueilli tous ces renseignemens qu'il a annoncé la nouvelle du tremblement de terre arrivé dans la nuit du 12 octobre.

Selon convocation une assemblée des grocers et détaillans de liqueurs spiritueuses a eu lieu hier au soir à la Salle Washington, la réunion était des plus nombreuse,—l'assemblé ayant été appelée à l'ordre; sur motion, Mr. Jn. Vosca a été appelé au fauteuil, Mr. M. Blasco a été nommé vice président, et Mr. F. Monent secrétaire.

Le président ayant dans un discours approprié à la circonstance expliqué le but de la réunion. Messieurs Nicolas Bertoli, Ramon Planas, Joseph Paturzo, Joseph Darros et Francisco Ballesta ont été choisis pour composer un comité chargé de rapporter les résolutions à adopter par l'assemblée. Le comité après s'être retiré pendant quelques instans a fait un rapport par l'organe de Mr. Nicolas Bertoli, son président. Le manque d'espace nous force de remettre à demain la publication des résolutions offertes par le comité. Il nous suffit de dire pour le moment que l'assemblée était des plus nombreuses et que le plus grand ordre et la plus *grande décence y ont régnés*

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 26 Jan. 1836.

ACTIONS.

Il n'y a pas eu de ventes au bureau.

COTON.

1100 balles	Mississippi.	13½ cts.
1750 dito	dito	13¼
1657 dito	dito	13¼
4,507 Total.		

Farine 67½ par baril—Porc prime 16cts.—Mess 18 à 20—Graisse 11 à 13cts.—Whisky rectifié 45a 50cts. Maïs vendu le bord au—Cuir 12½ à 14cts.—Riz 10½ à 12½.—Mélasse 38 à 45 c.—Sucre. 36 boucauts à 9¾.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Anne Louise, demandes, Bordeaux, J Lallande.

Navire Wm. Herdman, Gilmore, Liverpool, C Mason.
Barque Jane, Ritchie, Grenock; Holmes et Mills.
Barque Agness Ann, Roebuck, do.
Goel. Welmington, Robinson, Mobile, Eastman & Bro.

ARRIVES

Bat. à vap. Carrolton, Towner, Natchez.
Bat. à vap. Augusta, Barrett, Grand-Gulph.
Bat. à vap. Le Flore, Austin, Tchula.
Bat. Despatch, Strech, Lafourche Int.
Bat. à vap. Privateer, Claiborne, Coates-Bluff.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 28 JANVIER 1836.

La seconde représentation de la

PRISON D'EDIMBOURG;

Opéra comique en trois actes.

Suivi par

LE TAILLEUR ET LA FEE,
OU LES CHANSONS DEBERANGER.

Conte fantastique en un acte, mêlé de couplets.

Théâtre de la rue St. Charles.

Première début de **M. G. R. Hill.**
Seconde représentation du drame de
Michel Perrin.

CE SOIR *on représentera* à ce théâtre, la pièce intitulée:

JONATHAN EN ANGLETERRE.

Salomon Swap, - - - - M. Hill.
(qui ne doit donner que 3 représentations.)
Bardfold, - - - - M. Pesson.
Terrone, - - - - Decamp.
Sir Larry McMurragh, - - - Burke.
Andrew Bang, - - - - Cowell.
Madame Glastenbury, - - - Mme. Brown.
Fanny, - - - - Mlle. Lane.

Suivie de la célèbre ouverture intitulée
"La Fiancée du Brigand"
et **"Lestocq."**

Le spectacle sera terminé par la comédie intitulée
MICHEL PERRIN,
OU SECRET SERVICE.
Michel Perrin, - - - - M. Finn.

SALLE D'ORLEANS.

M. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public en général qu'il donnera le vendredi 5 février 1836, à son bénéfice un

GRAND BAL PARE
et à caractère,
Aussi à caractère.

Prix—Les grandes personnes.....$1
" Enfans.....50cts.

Immédiatement après le premier bal, plusieurs enfans danseront quelques quadrilles en galop qui seront terminés par une grande galopade par des enfans.

Le bal d'enfans commencera à 5 heures et finira à 9 heures.

Le grand bal aura lieu immédiatement après. A la fin du bal d'enfans les dames qui auront loué des voiture la salle. 27 jan

ATTENTION.—Pour la Mobile. Aujourd'hui—Le bateau à vapeur, porteur de la malle, Albert, partira à 2 heures. jan 27

A LOUER pour prendre possession de suite.—Une maison à étage située rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital. S'adresser à M. S. Jr Mercier, rues des Remparts, encoignure Ursulines, ou rue Royale, no 178. 27 jan

DIX Piastres de récompense—Seront données à celui qui confiera à la geole de la Nouvelle-Orléans, la négresse nommée Zabeth, appartenant ci-devant à M. Foucher, jeune. (27 jan—3) A. W. PICHOT.

ON se charge au bureau de l'Abeille de la traduction de tous documens, pamphlets, manuscrits, &c. dans les langues française, anglaise, espagnole et vice versa. 27 janv

SUCRE de la Havane—30 caisses Sucre blanc de la Havane, à vendre par
27 janv C. WORSLEY, 10, rue Gravier.

ATTENTION.—Quelques parties sortis le Théâtre Américain.—Les directeurs ont l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans que leur troupe étant arrivée, leur intention est d'ouvrir leur établissement pendant toute cette semaine.

Ils présentent une grande variété de leurs nouveaux de gymnastique, de force et d'adresse.

Parmi les nombreux talens qu'ils ont engagés, ils prennent la liberté de désigner les suivans:

Messrs. North,	Messrs. Roskwell,
Buckley,	Minnich,
Rogers,	Sisty,
Waters,	Wells,
Levi,	Soule,
Ricardo,	Phillips,
Lane,	Le jeune Lipman.

L'ENFANT-PRODIGE.

Madame le Rosalie Hackley.

Le célèbre bouffon, Mr. Hinchburn.

Prix d'entrée.—Loges 75cts. Galerie, 50cts.

Les portes seront ouvertes à 6 heures et la représentation commencera à 7 heures précises.

Des officiers de police seront présens pour maintenir l'ordre.

Les cadavres ne seront pas admis sans une permission de leurs maîtres.

On peut retenir des places depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir.

Pour les détails de la *représentation de chaque jour*, voyez les affiches. 13 jan

TEMPLE DES MAGIES.

Richemont, Décors, No 180, rue de Chartres, entre les rues Conti et St. Louis.

RAHAB-BEN-ABEL-MARCHAEL, le célèbre mage chaldéen et son épouse circassienne, Zillah la Sybille, étant les deux seules personnes parmi les mages initiés à qui il ait jamais permis de visiter un pays étranger.

LE TEMPLE SERA OUVERT TOUT LES SOIRS.

La réception flatteuse qui leur a été faite dans les Etats du Nord, ayant reçu la visite de plus de 72,000 personnes, les a engagés à venir à la Nouvelle-Orléans, où ils espèrent être encouragés par le patronage public.

L'ameublemens et les décorations sont vraiment splendides et représentent Pinitérieur du Temple des Mages à Ispahan.

La représentation consiste de

LA FETE MAGIQUE,

en deux parties, composées d'une série d'illusions produites à l'aide de la magie naturelle et de la mécanique, et où sont reproduits tous les tours miraculeux faits par les anciens magiciens, les sorciers et les brahmes indiens, tels qu'ils ont été représentés à la cour d'Ispahan, de Sa Hauteur Mahmoud Schah, et aussi devant la Cour d'Angleterre, à la surprise et à la grande satisfaction de leurs majestés.

Les illusions sont vraiment étonnantes, instructives et amusantes, et de telle nature que les personnes *présent les principes religieux les plus stricts* ne peuvent avoir aucune objection à contempler.

Parmi les plus magnifiques est l'illusion pratiquée par les brahmes de la

BOUGIE SYBILLIONNE,

cette réception des brahmes n'a pu être devinée à aucun savant dans l'ancien ou le nouveau monde.

La Transformation de Zillah,

qui, devant les spectateurs, sera changée en un Oiseau ou un Quadrupède.

Voir le programme pour les détails.

Le Tivoli est exclusivement réservé pour les dames et familles; on peut y retenir des places. Les Messieurs s'assoient au balcon.

Prix d'entrée, $1, enfans avec leurs bonnes, 50 cts. galerie, pour les gens de couleur, 75 cents. Les portes seront ouvertes à 7 heures et la représentation commencera à 7 heures et demie. 16 janv

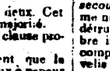

NOUS prenons la liberté d'annoncer à nos amis et au public, que nous venons de recevoir un grand envoi de Graines de Jardinage, très fraiches et excellentes. Les prix sont modérés. Wm. HENEMAN & Co.

26 janv—2 Vieille Levée, no. 40, encoig. Mandeville.

LEGION DE LA LOUISIANE,
Nelle.-Orléans, 25 Janvier 1836.

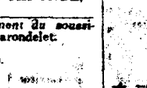

LES officiers de la Légion de la Louisiane sont invités à se réunir sans uniforme à la maison de ville, Vendredi prochain, 29 du courant, à 6 heures de l'après midi.

Par ordre du Brigadier Général J. B. Plauché, commandant la Légion.

25 janv D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

VOLONTAIRES POUR LA FLORIDE.

L'ON demande immédiatement des volontaires pour Tampa Bay, dans la Floride, auxquels on donnera une gratification de

TRENTE PIASTRES,

Le général F. F. Smith, a volontairement offert ses services.

S'adresser au rendez-vous, depuis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. chez M. Charles Dimond, vis-à-vis le marché du faubourg Ste. Marie et au Café du Soleil Levant, rue de la Levée, vis-à-vis la Douane, où tous les détails du service seront expliqués, et la solde établi. Par ordre du comité de la Floride.

25 jan—3

21 Pirogues Bourre de Goshen, en débarquement et à vendre par
27 janv HENRY, LATAPIE & Co.

1000 Peaux de Cuir de bride, harnais et semelle, à vendre par
PERKS & HALL,
23 janv No. 2, Levée de devant.

POELE—Un Poêle à bruler du charbon de terre, à vendre par
PERKS & HALL,
23 janv No. 2, Levée de devant.

Fruits à l'Eau-de-Vie, Liqueurs—Un assortiment à vendre par
PERKS & HALL,
23 janv No. 2, Levée de devant.

Farine de bled noir en demi, quarts et huitièmes de baril, à vendre par
PERKS & HALL,
23 janv No. 2, Levée de devant.

TUILES à Crochet—21,000 Tuiles à crochets, en débarquement du navire la Fortune, venant du Havre, et à vendre par
23 janv A. ST. GEORGES.

Farine & Whiskey—100 barils de Farine, et 50 do. Whiskey rectifié, en débarquement du bateau à vapeur Trophy, et à vendre par Jos. LANDIS,
23 janv 14, rue Poydras.

BRIQUES—10,000 Briques à feu de Baltimore, en débarquement du brick Everett, à vendre par
W. R. JACKSON,
23 janv 59, rue Tchoupitoulas.

Harengs du Potomac—500 barils en bon ordre, à bord du brick Dunlop, d'Alexandrie, à vendre par HARROD & QUARLES,
23 janv 24, rue de la Douane.

Sacs en Pitre, en magasin et à vendre par
PERKS & HALL,
23 janv No. 2, rue de la Douane.

ANISETTE de Bordeaux—1000 paniers de la Cargaison de Besson fils et Frères, importation directe, à vendre par W. R. JACKSON,
23 janv No. 59, rue Tchoupitoulas.

Miroirs, &c.—8 caisses miroirs de toilette; 2 cais ses secrétaires de voyage; brosses à cheveux &c.; 2 caisses de crayon de plomb; bijoux allemands en magasin et à vendre par
Hugo C. GILDEMEESTER,
11 janv 43, rue Bienville.

A Vendre—Des actions de la Banque de Coton, d'un
13 nov EDWD. GOTTSCHALK, courtier.

PAR J. B. BLACHE.

LE jeu vendu Lundi le 7 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves et autres meubles de M. sont vendus parce que le présent propriétaire a plus besoin de leurs services cest

Randal, nègre d'environ trente, bon jardinier, cocher et un peu cordonnier.

Sally, femme de Randal, âgée d'environ 34 ans, cuisinière, blanchisseuse, domestique de maison.

Sally, leur fille, âgée de 9 ans.

Constance do. do. de 2 ans

Jean Baptiste, do. de 10 mois.

Ils vont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions; 6 et 12 mois de crédit, en billets à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Faute de vente sera passé pardevant Félix de Armas notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LE sera vendu lundi, le 2 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, un terrain situé au faubourg Treme, sur la rue des Ursulines, entre les rues Villeré et Marais, mesurant 22 pieds 3 pouces de face sur 107 pieds 3 pouces de profondeur, sur un côté; et sur l'autre 106 pieds 3 pouces. Conditions 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Faute de vente sera passé pardevant Félix de Armas notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LE sera vendu lundi, le 2 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, un terrain situé au faubourg Treme, sur la rue des Ursulines, entre les rues Villeré et Marais, mesurant 22 pieds 3 pouces de face sur 107 pieds 3 pouces de profondeur, sur un côté; et sur l'autre 106 pieds 3 pouces. Conditions 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR JOS. LE CARPENTIER.

LE sera vendu samedi le 30 janvier, à 11 heures du matin; à son magasin d'encan, 9 demi pipes d'eau de vie de Marseille, d'importation directe, et ayant droit au drawback. 18 jan

PAR J. LE CARPENTIER.

LE sera vendu aujourd'hui, mercredi, 27 janvier, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra, 4 belles indiennes peintes, un peu avariées par la pluie. 27 jan

PAR J. B. BLACHE.

LE sera vendu Vendredi, le 5 de février prochain, à 4 heures P. M. sur la levée, vis-à-vis la maison de M. Bastos.

Un terrain qui mesure avec toutes les dépendances 2,100 pieds.

Une chaudière à sucre en cuivre 713 lbs. 26 jan

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

SAMEDI, 30 Janvier, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett,

Un Terrain situé au faubourg Washington, ayant 100 pieds de face à la rue Barbelerty, sur 120 de profondeur. Ce terrain est le No. 5, de l'îlet No. 4, il y a sur ce terrain une belle maison en briques dont la numerie est très bien soignée et les appartemens très aérés, c'est celle qui appartenait à Lambard fils. La dite maison indivise de deux lots de terre situés au même faubourg, l'un de ces lots ayant 30 pieds 3 pouces de face au Bruve, sur 140 pieds 5 pouces de profondeur, sur une ligne de 144 pieds 2 pouces, sur l'autre lot ayant l'autre lot ayant pouces de face au Bruve, sur 114 pieds de profondeur sur une ligne, et 143 pieds sur l'autre. Ce premier lot est désigné par la lettre A, et l'autre par la lettre B, sur l'îlet No. 1, cette dernière indivise sera vendue avec les droits à la batterie.

Un lot de terre situé au même faubourg, ayant 35 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Moreau, ce lot est le No. 20, de l'îlet No. 5.

Tous les lots ci-dessus sont figurés sur un plan fait par Mr. Buisson et déposé dans l'office de Mr. de Armas.

Conditions—Payable à 1, 2 et 3 ans, en billets par coupons et